

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 24 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juillet à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune s'est réuni à la Salle Médiévale sous la présidence de Madame Hélène DE SIMONE, Vice-Présidente, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Date de convocation : 16 juillet 2024

Présents : Mme Hélène DE SIMONE – Mme Christiane CLUZEL – Mme Margot SOLVIGNON – Mme Anabel FOURNIER FAURE – Mme Janine JULIEN – M. Philippe ROCHE – M. André SALARDON – Mme Solange PEILLON

Excusés :

M. Eric LARDON : pouvoir à Mme Hélène DE SIMONE – M. Marc COMBETTE : pouvoir à Mme Christiane CLUZEL – Mme Catherine PASQUIER FOURNIER : pouvoir à Mme Janine JULIEN

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 22/05/2024

FINANCES

1- **DEMANDE DE PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE PLAN D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HEBERGEMENT DES PERSONNES DEFAVORISEES – FONDS SOLIDARITE LOGEMENT – ANNEE 2024**

SOCIAL

- 2- **DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER F**
- 3- **DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER G**

QUESTIONS DIVERSES

- **INFORMATIONS DIVERSES**
- **CCAS DU 25 SEPTEMBRE**
- **MANIFESTATIONS A VENIR**

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2024

FINANCES

1- DEMANDE DE PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE PLAN D'ACTION POUR LE LOGEMENT ET L'HEBERGEMENT DES PERSONNES DEFAVORISEES – FONDS SOLIDARITE LOGEMENT – ANNEE 2024

Le Département de la Loire a sollicité la commune quant à une éventuelle participation financière au Plan d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PLALHPD) – Fonds Solidarité pour le Logement (FSL).

Le FSL est une des actions principales du PLALHPD. Il apporte son soutien aux ménages ligériens pour faire face aux frais d'accès ou de maintien dans un logement (impayés de loyer, d'énergie) et finance également des mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL).

Le FSL accorde 2 formes d'aide : un prêt (à rembourser) ou une subvention.

Ces aides peuvent servir à payer les dépenses liées à l'entrée dans le logement. Par exemple, aide au versement du dépôt de garantie, au paiement du 1er loyer, des frais d'agence immobilière, des frais de déménagement, de l'assurance habitation, à l'achat du mobilier de première nécessité...

Elles peuvent aussi servir à payer les dépenses permettant le maintien dans le logement. Par exemple, aide au paiement des dettes de loyers et charges, des factures d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone, des frais de commissaire de justice (anciennement huissier de justice et commissaire-priseur judiciaire) ...

Il est précisé qu'une participation financière du CCAS à hauteur de 0,20 € par habitant permettrait de contribuer au fonctionnement du dispositif.

Au 1er janvier 2024, la population communale s'élève à 5 143 habitants, ce qui ferait une participation financière de 1 028,60 €.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix contre :

1/ émet un avis défavorable à la demande de participation financière au FSL sollicitée par le Département de la Loire.

SOCIAL

2- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER F.

Le CCAS a reçu une demande d'aide financière pour le compte de Monsieur F

Ses ressources actuelles ne lui permettant pas de régler une facture d'assainissement non collectif, le CCAS est sollicité pour le versement d'une aide financière exceptionnelle de 260 €.

Les membres échangent entre eux sur la situation de Monsieur F.

Ils seraient d'accord afin qu'un courrier soit adressé à l'assistante sociale qui pourra l'aider à faire des demandes d'aide pour la pompe à chaleur et auprès de Loire Forez Agglo pour la fosse septique.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix pour :

1/ émet un avis favorable à l'octroi d'une aide financière exceptionnelle de 260 € pour le règlement de la facture d'assainissement non collectif dû par Monsieur F.

2/ dit que cette somme de 260 € sera versée directement sur le compte de LOIRE FOREZ AGGLOMERATION (facture N° ANC 2403869301 du 28/05/2024) par les soins de Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Montbrison.

3/ autorise Monsieur le Président à mandater la dépense correspondante par imputation sur le budget

3- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – DOSSIER G.

Le CCAS a reçu une demande d'aide financière pour le compte de Madame G.

Ses ressources actuelles ne lui permettant pas de régler la totalité du séjour de son enfant en centre aéré, le CCAS est sollicité pour le versement d'une aide financière exceptionnelle de 382,50 €.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix pour :

1/ émet un avis favorable à l'octroi d'une aide financière exceptionnelle de 240 € pour le règlement partiel de la facture du centre aéré dû par Madame G.

2/ dit que cette somme de 240 € sera versée directement sur le compte CHALET DES ALPES (42 660 LE BESSAT) par les soins de Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Montbrison.

3/ autorise Monsieur le Président à mandater la dépense correspondante par imputation sur le budget

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS DIVERSES

- Demande du Château d'Aix pour un jeune : projet de transfert scolaire de 4 jours en Bourgogne Franche Comté - demande de subvention : cette demande sera étudiée au CCAS du mois de septembre 2024

- **Sortie du 15 octobre**

Les inscriptions se feront à compter du 1er septembre jusqu'au 21 septembre

Lieu : Moulin des Massons

Tarif : 15 € pour les plus de 70 ans et 25 € pour le conjoint de moins de 70 ans (transport – visite – repas – animation).

Il y aura 48 places

Accompagnateurs : Hélène DE SIMONE et Christiane CLUZEL

- **Bourse aux jouets et matériels de puériculture** : dimanche 3 novembre

Préventes les 12 et 19 octobre 2024 de 9 h 30 à 11 h 30

Prévoir affiche et banderole

Permanences des préventes :

- Samedi 12 octobre : Hélène DE SIMONE – Margot SOLVIGNON
- Samedi 19 octobre : Christiane CLUZEL – Janine JULIEN

- **Colis de Noël**

Plusieurs devis ont été demandés :

- Cafés CHAPUIS
- Cellier du Périgord
- Esprit Gourmet

La réception des colis aura lieu le 20 décembre et la distribution le 21 décembre 2024

- > Société retenue : Cafés CHAPUIS

- **Tickets de cinéma pour les collégiens**

Permanences pour la distribution :

- Mercredi 11 décembre : Christiane CLUZEL – Janine JULIEN -> 14h – 16h
- Mercredi 18 décembre : André SALARDON – Philippe ROCHE ->14h – 16h
- Samedi 04 janvier : Hélène DE SIMONE-Anabel FOURNIER FAURE ->9h30 –11h30
- Samedi 11 janvier : Solange PEILLON -> 9h30 – 11h30

Commander 130 tickets de cinéma au FAMILY

- **Proposition de René MARTIN**

Monsieur MARTIN nous informe qu'il débarrasse la maison de sa mère décédée et qu'il pourrait céder à prix dérisoire ou gratuitement du mobilier

- **EHPAD Les Bleuets : nouveau bureau**

Monsieur Bernard RICHARD prend la présidence.

PROCHAIN CCAS le MERCREDI 18 SEPTEMBRE A 19 H – EN MAIRIE

Le 29 juillet 2024

Pour Le Président
La Vice-Présidente
Hélène DE SIMONE

Le secrétaire

Christiane CLUZEL

